



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

HAUTS DE FRANCE

Bureau Exécutif de Ligue Relevé de décisions

Informations

Date de la réunion

Gravelines

Lieu de la réunion

Lundi 16 décembre 2019 - 14h30

Le Président
O.DUCHATEAU

La Secrétaire de séance
L. DE JAEGERE

Ligue Hauts de France de Triathlon
Complexe Sportif Maurice Baude – Route de Bourbourg
59820 GRAVELINES

Tel - Fax: 03 28 22 06 79 - Email : tri5962@free.fr



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON
HAUTS DE FRANCE

Contenu

1	Participants.....	3
2	Début de réunion	4
3	Approbation	4
4	Point RH.....	5
5	Fonctionnement de la ligue	5
6	Fin de la réunion	6

1 Participants

Présents

Monsieur DUCHATEAU Olivier	Président
Monsieur CARDINAEL Patrice	Vice - président
Madame Devaux Emmanuelle	Trésorière adjointe
Madame DE JAEGHERE Laurence	Secrétaire et Vice - présidente

Excusé

Monsieur BUNIET Jean-Michel	Trésorier et Vice- président
Monsieur Sautreuil Benoît	Secrétaire adjoint
Monsieur PARMENTIER Olivier	Vice - président

Invités

Monsieur CHAMBELLAND Cyril	Directeur Général - voix consultative
-----------------------------------	---------------------------------------

2 Début de réunion

9h30

3 Approbation

1. Bulletin officiel ministère Sports, Education nationale et Jeunesse - N° 2 du 20 février 2019

Il est demandé au Directeur de collecter annuellement et de tenir à disposition des services concernés, un registre des bulletins de casier judiciaire n°3 pour l'ensemble des personnes intervenantes pour la ligue auprès des publics jeunes

- Les Salariés
- Les Bénévoles
- Les Stagiaires étudiants
- Les Volontaires en Service Civique
- Les Stagiaires en formation BF5 et BF4
- Les Stagiaires DEJEPS sous tutorat de le LR TRI HDF

Voté à l'unanimité

Une information sera délivrée au niveau des clubs lors de l'assemblée générale

Voté à l'unanimité

2. Point comptable

Le prochain RDV comptable avant la restitution de l'exercice 2019 est placé le Mardi 28 Janvier au cabinet SCSDR

Le rendez-vous envisagé avec les vérificateurs au compte est pour le Mercredi 05 Février.

La ligue devrait générer un exercice excédentaire permettant de résorber l'exercice précédent déficitaire.

3. Subvention région

Deux axes sur lesquels la ligue a obtenu de l'argent : l'émergence et l'excellence. L'action Emergence a été effectué en totalité.

Pour l'axe excellence, il est décidé d'accompagner les clubs ayant des athlètes sur liste ministérielle (400€), d'accompagner les clubs de première division (400€) et les manifestations sportives d'envergure (400€).

Voté à l'unanimité

4. Campagne 2019 ANS

Le total de la part ANS pour la ligue de Triathlon HDF est de 51 000€.

La ligue paiera au codep nord la facture de 7500euros pour l'action « sports enchaînés »

Voté à l'unanimité

5. Convention Prolive Sport

Pour la reconduction du 01/01/2020 au 31/12/2021 il a été demandé à Prolive Sport de nous établir une proposition commerciale, sous quinzaine, sur une prise en charge de la Ligue pour tous les Championnats Régionaux. Demande effectuée le 20/11/2019 et restée à ce jour sans retour 16/12/2019.

6. Véhicule de la ligue

Le bureau exécutif décide de mettre en place un carnet de bord pour chaque véhicule où doit être spécifié tous les déplacements.

Voté à l'unanimité

Le bureau exécutif demande au directeur de se charger de l'achat de ce carnet et le mettre en place.

Voté à l'unanimité

Le bureau exécutif décide que le transport de matériel devra systématiquement se faire dans les remorques.

Voté à l'unanimité

Le bureau exécutif décide que le transport des vélos devra être obligatoirement se faire dans une housse.

Voté à l'unanimité

4 Point RH

Les entretiens professionnels se sont déroulés :

- Le 11 septembre pour Jessica
- Le 4 décembre pour Emilie, Cyril et Nicolas.

Suite à ceux-ci, 2 fiches de poste ont été actualisées et une répartition des missions CTL a été effectuée pour libérer du temps à Cyril sur sa mission de directeur.

Le bureau exécutif décide de prendre en compte le travail d'Emilie en autonomie et de la classer selon sa catégorie (catégorie 4).

Voté à l'unanimité

Le bureau exécutif demande au directeur de voir avec Emilie pour trouver une formation qualifiant de comptable.

Voté à l'unanimité

Le bureau exécutif décide de prendre en compte le travail de Nicolas en autonomie et de la classer selon sa catégorie (catégorie 4).

Voté à l'unanimité

Le Bureau exécutif décide de classer Jessica selon sa qualité de CTL (catégorie 5).

Voté à l'unanimité

Le bureau exécutif décide de prendre en compte la spécificité du poste de Jessica en télétravail et de revoir chaque année l'indemnité compensatoire allouée.

Voté à l'unanimité

Le Bureau exécutif décide de maintenir Cyril dans sa grille actuelle, sans modification.

Voté à l'unanimité

5 Fonctionnement de la ligue

L'organigramme de l'ETR est mis à jour. Le Bureau exécutif le valide.

Voté à l'unanimité

Le BE refuse l'évolution du label mixité en 4 critères obligatoires (pas d'évolution en cours d'année)

Voté à l'unanimité

6 Fin de la réunion

18h30